



Énergies renouvelables

Impacts environnementaux

- Développement d'une nouvelle filière énergétique et des emplois locaux.
- 136 000 kWh d'énergie primaire économisés par an.
- Rejet évité de 4,2 tonnes par an d'équivalent CO₂.

Potentiel solaire

La région Centre dispose d'un ensoleillement harmonieux permettant l'utilisation de l'énergie solaire pour la production de chaleur destinée au chauffage ou d'eau chaude sanitaire, mais aussi à la production d'électricité.



Parc photovoltaïque au sol

Localisation : Mézières-en-Brenne – Indre (36)
Typologie de l'installation : installation solaire au sol
Année de réalisation des travaux : 2008



Témoignage du propriétaire

“Une des plus grandes centrales photovoltaïques privées de la région.”

Suite à une réflexion sur la diversification de son activité, un des propriétaires de cet ensemble, qui comporte en fait 3 installations, a décidé de s'investir dans le développement des énergies renouvelables. Son choix, du fait de sa formation initiale, s'est porté sur le solaire photovoltaïque. Cet ensemble comporte trois installations appartenant à des propriétaires différents. Il constitue actuellement une des plus grandes centrales photovoltaïques privées de la région.



Intervenants

Maître d'ouvrage : particuliers et ADEFRC
ADEFRC

Étude technique

Descriptif de l'installation

L'installation, réalisée par une entreprise locale, est constituée d'un total de 360 m² de capteurs photovoltaïques pouvant produire jusqu'à 50 000 kWh par an. Cette production représente la consommation d'électricité domestique annuelle d'environ 13 familles (hors chauffage).

Bien au-delà des installations réalisées par des particuliers (20 à 50 m²), cette centrale est parfaitement représentative des installations pouvant être réalisées sur des bâtiments publiques, entreprises, hangars ou tout autre endroit possédant de grands espaces disponibles.

- Puissance installée : 3 x 92 modules de 167 Wc NEQ7E3E de Sharp, soit 46,1 kWc.
- Onduleurs : 9 Fronius IG60.
- Dimensions : 3 x 37,92 m x 3,15 m, soit 3 x 119 m².
- Orientation : 0° par rapport au sud.
- Inclinaison : 30°.

Principe de fonctionnement

Afin d'éviter le coûteux stockage d'électricité dans des batteries, la production est directement "injectée" dans le réseau de distribution. Il existe deux types de raccordement, et donc deux types de contrat de revente de l'énergie produite. Le premier consiste à revendre la totalité de la production au distributeur et le second consiste à ne revendre que le surplus de production de l'installation (la production étant prioritairement consommée par l'habitation).



Données économiques

Les éléments économiques ayant profondément évolués depuis 2008, il n'est pas utile de les mentionner dans ce document.

Pour cette installation, la production d'électricité est revendue aux tarifs fixés par l'arrêté du 10 juillet 2006. Les particuliers peuvent bénéficier, sous conditions, d'un crédit d'impôt et du taux réduit de TVA. Les entreprises peuvent bénéficier du dispositif d'amortissement rapide et peuvent également répondre aux appels à projets régionaux ou nationaux.

Par précaution, et compte tenu de l'évolution rapide des différents dispositifs de soutien à la filière solaire photovoltaïque, il convient de se renseigner au moment du montage du projet.

Bilan de fonctionnement

Production solaire :
3 fois 16 615 kWh/an.

Pour tous renseignements complémentaires

Contactez votre espace
INFO → ÉNERGIE

EIE 36, Châteauroux :

02 54 27 37 37
indre@infoenergie-centre.org

